



## Comptes semestriels 2017 – erratum

**Paris, le 28 septembre 2017**

Le présent communiqué apporte un correctif au communiqué diffusé par la société Spir Communication en date du 27 septembre 2017 concernant ses comptes semestriels, et notamment l'état d'avancement de l'examen limité de ces comptes par les commissaires aux comptes.

Il est précisé à ce titre que les procédures d'examen limité ont été effectuées et que le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

Contact Spir Communication  
Marc Patin  
[mpatin@spir.fr](mailto:mpatin@spir.fr)  
06.72.86.60.85.